

Le 26 septembre 2023
Pour information et diffusion

COMMUNIQUÉ 23/2023

ÉCOMOBILITÉ : LE SALAGOU CŒUR D'HÉRAULT ET LE DÉPARTEMENT VOUS PRÊTENT DES VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE) !

Du 28 septembre au 25 octobre 2023, le Département de l'Hérault et la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault vous prêtent gratuitement un Vélo à Assistance Électrique (VAE). Une solution concrète pour sensibiliser à une autre manière de se déplacer, moins polluante et meilleure pour la santé.



Logo Département Hérault

AVEC Logo Salagou Cœur d'Hérault Communauté de communes du CLERMONTAIS

**VÉLO ÉLECTRIQUE
ON VOUS LE PRÊTE !**

PROPOSÉ PAR :

**LE DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
et la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU SALAGOU CŒUR D'HÉRAULT**

**TESTEZ-LE GRATUITEMENT
DU 28 SEPT. AU 25 OCT. 2023**

Avec le vélo électrique, moins d'effort et plus de vitesse ! Économe en énergie, simple d'utilisation, confortable quelle que soit la route, ses avantages sont nombreux. Et grâce à l'assistance électrique, vous pourrez pédaler sur de plus longues distances.

ANIMATION ATELIER MARQUAGE

Mercredi 11 octobre de 9h à 12h30

Un atelier marquage des vélos organisé par Le Vieux Biclou permettra d'aider les cyclistes à lutter contre le vol. Un atelier diagnostic ergonomique sera également proposé.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

► **Les personnes majeures et les résidents permanents** sur le territoire de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault, disposant d'un local fermé pour pouvoir entreposer le vélo électrique dans un endroit sécurisé la nuit.

Le prêt dure 7 jours : du jeudi après-midi au mercredi matin.

COMMENT RÉSERVER ?

- Vous pouvez réserver votre vélo électrique au **09 71 00 29 88** ou par mail : vae@cc-clermontais.fr
- Un chèque de caution de **500 €** sera demandé lors du retrait du vélo électrique et restitué à son retour.
- Les VAE sont à retirer au siège de la Communauté de communes :
20 Av. Raymond Lacombe, 34800 Clermont-l'Hérault

 Partagez notre
post Facebook :
<https://bit.ly/3M0c7ev>